



École du Lac-des-fées
Procès-verbal
Assemblée générale annuelle
Jeudi 14 septembre 2017, 19h15

1. Préliminaires

1.1. Mot de bienvenue du directeur de l'école

M. Jocelyn Bourdon souhaite la bienvenue à tous et remercie les parents présents à l'Assemblée générale annuelle de l'école.

1.2. Mot d'accueil de la présidente du conseil d'établissement

Mme Sandra Le Courtois souhaite la bienvenue aux parents et présente les membres du conseil d'établissement qui sont présents.

1.3. Adoption de l'ordre du jour

Mme Fannie Ribeyron propose l'adoption de l'ordre du jour.

1.4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 septembre 2016.

Mme Chantal Bemeur propose l'adoption du procès-verbal.

1.5. Suivis au procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 septembre 2016.

Pas de points de suivi.

2. Informations

2.1. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement par Mme Sandra Le Courtois, présidente du Conseil

2.2. Présentation du rapport de l'Organisme de participation des parents (OPP) par M. Bobby Lavoie, directeur-adjoint de l'école

3. Décisions

3.1. Désignation du président ou de la présidente d'élections

Mme Kristin Marinacci propose que M. Jocelyn Bourdon agisse à titre de président d'élections

3.2. Adoption de la procédure d'élections

M. Jocelyn Bourdon explique la procédure d'élections. Mme Michèle Tremblay propose l'adoption de la procédure.

3.3. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement: trois mandats de deux ans

Trois parents sont proposés:

- Mme Sophie Wauquier
- Mme Marie-Noëlle Harvey
- M. David Benavoy

- Ces trois parents acceptent et sont élus par acclamation comme représentants parents au conseil d'établissement pour deux ans.

3.4. Élection de substituts des représentants parents au conseil d'établissement: trois mandats d'un an

Trois parents sont proposés:

- Mme Stéphanie Mercure
- Mme Chantal Bemeur
- Mme Nancy Thu-Thon

Ces trois parents acceptent et elles sont élues par acclamation comme substituts des représentants parents au conseil d'établissement pour un an.

3.5. Élection du représentant au comité de parents de la commission scolaire

Aucun membre du Conseil d'établissement ne se porte volontaire. Cette décision sera reportée à la première réunion du Conseil.

3.6. Élection du substitut au comité de parents de la commission scolaire

Aucun membre du conseil d'établissement ne se porte volontaire. Cette décision sera reportée à la première réunion du Conseil.

3.7. Élection du représentant de l'école au comité consultatif EHDAA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Mme Annie Bérubé est proposée comme représentante. Elle accepte et est élue par acclamation comme représentante de l'école au comité EHDAA

3.8. Élection d'un(e) président(e) de l'Organisme de participation des parents (OPP)

Aucun parent ne se porte volontaire pour ce poste. Cette décision sera remise à une prochaine rencontre du conseil d'établissement si un parent de l'école manifeste de l'intérêt pour ce poste.

4. Période de questions

Certaines questions sont posées par les parents présents en lien avec les sujets suivants:

- Possibilité de proposer des idées de levées de fonds à l'école du Lac-des-fées ;
- Heure de l'épluchette de blé d'Inde en début d'année qui ne convient pas à tous les parents ;
- Dîners-pizza et utilisation des fonds amassés ;
- Possibilité de créer un t-shirt à l'effigie de l'école du Lac-des-fées ;
- Orientations stratégiques de l'école du Lac-des-fées.

5. Clôture de l'assemblée

Mme Chantal Bemeur propose la levée de l'assemblée.